

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : peda.gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 14 Education corporelle et psychomotricité 1.2			
Code	PEPS1B14PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Nathalie ANDRE (nathalie.andre@helha.be) HELHa Gosselies Emeline CHERDON (emeline.cherdon@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Micheline SCHLIKKER (micheline.schlikker@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Education Corporelle et Psychomotricité sont les sujets directeurs de cette deuxième UE sur 4 réparties sur l'ensemble de la formation. On y poursuit la mise en place des bases nécessaires aux futur(e)s enseignant(e)s au niveau des SAVOIRS, SAVOIR FAIRE et SAVOIR ETRE liés au développement harmonieux de l'enfant en lien avec les apprentissages scolaires.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
 - 6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage

Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de maîtriser des techniques d'éducation corporelle et de psychomotricité et de les appliquer lors de la préparation d'une activité d'enseignement,

- II. Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de gérer un groupe-classe lors d'une activité d'éducation corporelle et/ou psychomotrice en utilisant une communication et une organisation adéquate,
- III. Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de construire, seul et / ou en groupe et au moyen de différentes ressources (documents, enseignant, maître de stage, ...) des activités et leçons respectant les besoins des enfants, adaptées au développement psychomoteur de ceux-ci et tenant compte des contraintes de terrain.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEPS1B14PSA Education corporelle et psychomotricité 2 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS1B14PSA Education corporelle et psychomotricité 2 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
 Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Education corporelle et psychomotricité 2			
Code	6_PEPS1B14PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nathalie ANDRE (nathalie.andre@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce module de cours vise à préparer l'étudiant d'un point de vue pratique, didactique et théorique à la prise en charge et à l'animation de groupe d'enfants du préscolaire dans des activités liées au développement corporel ainsi que le développement personnel des futurs enseignants tant au niveau des « savoir faire » que des « savoir être ».

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Objectifs : A l'issue de ce cours l'étudiant sera capable de :

- Maîtriser les savoirs didactiques et pédagogiques liés aux jeux, parcours, circuits et ateliers ;
- Mobiliser ses connaissances pour encadrer, animer un groupe d'enfants préscolaire ;
- Utiliser le répertoire d'activités qu'il se sera constitué (jeux, intermèdes) ;
- Envisager les enjeux liés à l'utilisation des pratiques corporelle en classe maternelle ;
- Avoir une vue d'ensemble sur le concept de « psychomotricité » ;
- Démontrer ses capacités en « savoir nager ».

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.

5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.

6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.

6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage.

Acquis d'apprentissage :

XXXIII. Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de maîtriser des techniques d'éducation corporelle et de psychomotricité et de les appliquer lors de la préparation d'une activité d'enseignement.

XXXIV. Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de gérer un groupe-classe lors d'une activité psychomotrice en utilisant une communication et une organisation adéquate.

XXXV. Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de construire, seul et / ou en groupe et au moyen de différentes ressources (documents, enseignant, maître de stage, ...) des activités et leçons respectant les besoins des enfants, adaptées au développement psychomoteurs de ceux-ci et tenant compte des contraintes de terrain.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Méthodologies d'activités physiques : parcours, circuits, ateliers (diversification) ;

- Habiletés motrices et objectifs physiologiques ;
- Construction de leçons et vécu pratique ;
- Fondements des théories psychomotrices et implications pédagogiques ;
- Réflexion sur le matériel psychomoteur et sa conception ;
- Cours de natation : « Savoir nager ».

Démarches d'apprentissage

La démarche prédominante est le vécu d'abord, la théorisation ensuite. Ainsi, les diverses méthodologies sont expérimentées de manière progressives et variées par les futurs enseignants. Ses expériences doivent être consignées par écrit sous forme d'un compte-rendu.

La présentation des éléments théoriques se réalise tantôt sous forme magistrale, tantôt sous forme interactive au départ du vécu commun. Des travaux de recherche sont proposés.

Dispositifs d'aide à la réussite

- L'organisation pratique-théorie du cours donne du sens à la matière envisagée.
- Travaux de mise en pratique ou de recherche pour mettre en applications les aspects travaillés.
- Des séances de questions- réponses, des feed-back sont organisées régulièrement.
- Séances de remédiation en "savoir - nager".

Ouvrages de référence

- La psychomotricité au service de l'enfant, l'adolescent et de l'adulte. B Delière et L. Staes, Outils pour enseigner, éd. De Boeck 6ième édition.
- Revues EPS1, éd. EPS 1995-2018
- Favoriser le développement de l'enfant, J-C Juhel, Les presses de l'université de Laval, 1997

Supports

Un syllabus structuré par module est distribué au fur et à mesure de l'évolution du cours ;

La prise de note complémentaire est exigée pour rendre compte de l'articulation pratique théorique vécue au cours et de l'intégration personnelle.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Au vu de la formation très pratique de ce cours la présence ainsi que l'implication lors des cours et recherches sont prises en compte dans la production journalière. L'évaluation a lieu sous forme d'un examen écrit permettant de vérifier l'intégration des concepts clé.

Une évaluation de « savoir nager » est organisée (examen pratique) et vaut pour 10% de la cote (prévenir le professeur et prendre contact rapidement avec la direction en cas d'incapacité avérée de longue durée). En cas d'échec de L'UE le « savoir nager » n'est à représenter que s'il est en échec également et dans ce cas interviendra comme en Q2 pour 10% de la cote ;

La non présentation d'une partie de l'épreuve justifie que celle-ci soit jugée incomplète.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc + Trv	30		
Période d'évaluation			Exe + Exp	70	Exm	100

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux, Exe = Examen écrit, Exp = Examen pratique, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).